

Jean-François Renucci
Antoine Renucci

DROIT ET PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

DROIT EUROPÉEN : RGPD,
CONVENTION EUROPÉENNE
DES DROITS DE L'HOMME

Jean-François Renucci †

Professeur à la Faculté de droit et de Science
politique de Nice

Antoine Renucci

Avocat au Barreau de Nice, DPO

**DROIT
ET PROTECTION
DES DONNÉES
À CARACTÈRE
PERSONNEL**

**DROIT EUROPÉEN : RGPD,
CONVENTION EUROPÉENNE
DES DROITS DE L'HOMME**

LGDJ

un savoir-faire de

Lextenso



© 2022, LGDJ, Lextenso

1, Parvis de La Défense • 92044 Paris La Défense Cedex
www.lgdj-editions.fr

EAN : 9782275078601 • ISSN 0990-3909

À mon Grand-Père
Ancien Déporté de la Résistance

À mon Père
Disparu avant la parution de cet
ouvrage écrit ensemble

In memoriam

Les auteurs

Professeur à l'Université Côte d'Azur, Faculté de droit, CERDP, directeur du master 2 « Droit privé et Sciences criminelles – Parcours Sciences criminelles et Droits de l'homme » et spécialiste reconnu des droits de l'homme, les activités du **professeur Jean-François Renucci** ont toujours été centrées sur les droits fondamentaux : avocat puis expert-consultant auprès du Conseil de l'Europe, agent du Gouvernement princier près la Cour européenne des droits de l'homme, assurant à ce titre la défense de Monaco devant cette juridiction, puis conseiller à la Cour de révision judiciaire de la Principauté et vice-président de cette Cour. Il a été membre du jury des trois concours d'accès à l'École nationale de la magistrature et président du jury de l'examen d'accès à l'École des avocats.

Du même auteur :

Droit européen des droits de l'homme, LGDJ, coll. Manuel, 9^e éd., 2021

Droit européen des droits de l'homme, LGDJ, coll. Traités, 2^e éd., 2012

Avocat au Barreau de Nice depuis 2014, **maître Antoine Renucci** a soutenu sa thèse de doctorat en droit en 2019, très largement consacrée au Data Protection Officer (DPO), et est titulaire (n° 3001576) de la certification des compétences du DPO délivrée par l'AFNOR depuis 2019 (renouvelée en 2022). Cette certification est reconnue par la CNIL.

Sommaire

Les auteurs	7
Liste d'abréviations	11
Bibliographie	13
Introduction	23

PREMIÈRE PARTIE – LES PROTECTIONS MAJEURES

TITRE 1. Le RGPD	31
-------------------------------	----

Chapitre 1. L'adéquation des outils de protection	33
--	----

Section 1. La consécration d'un système de régulation	33
---	----

§ 1. Le réajustement des principes de protection	33
--	----

§ 2. Le renforcement des droits garantis	43
--	----

Section 2. La maximalisation du système de régulation	56
---	----

§ 1. La force du système de régulation	56
--	----

§ 2. Le pragmatisme du système	69
--------------------------------------	----

Chapitre 2. L'optimisation du dispositif de protection	75
---	----

Section 1. L'efficacité du process de conformité	76
--	----

§ 1. Une exigence de responsabilité	76
---	----

§ 2. Une exigence de sécurité	86
-------------------------------------	----

Section 2. La position centrale du DPO	111
--	-----

§ 1. La désignation du DPO, un choix décisif	112
--	-----

§ 2. L'action du DPO, un rôle stratégique	134
---	-----

TITRE 2. La Convention européenne des droits de l'homme ..	141
---	-----

Chapitre 1. La protection principale des données à caractère personnel	143
---	-----

Section 1. L'encadrement des pratiques autorisées	144
---	-----

§ 1. La collecte et la conservation des données personnelles	144
--	-----

§ 2. La divulgation des données personnelles	161
--	-----

Section 2. Les droits des personnes concernées	170
--	-----

§ 1. Les garanties substantielles	170
---	-----

§ 2. Les garanties procédurales	175
---------------------------------------	-----

Chapitre 2. Les protections subsidiaires des données à caractère personnel	177
---	-----

Section 1. La complémentarité des droits garantis	177
---	-----

§ 1. Les droits substantiels	177
------------------------------------	-----

§ 2. Les droits procéduraux	181
Section 2. Les limites de l'ingérence de l'État	182
§ 1. Les conditions de l'ingérence de l'État	183
§ 2. Le contrôle de l'ingérence de l'État	185

DEUXIÈME PARTIE – LES PROTECTIONS ADDITIONNELLES

TITRE 1. La protection essentielle : la directive « Police-Justice »	191
---	-----

Chapitre 1. L'originalité du dispositif de protection

Section 1. La dimension objective du dispositif de protection	193
§ 1. Le champ d'application de la directive « Police-Justice »	194
§ 2. Les principes de la directive « Police-Justice »	195
Section 2. La dimension subjective du dispositif de protection	204
§ 1. Les personnes concernées	204
§ 2. Le responsable du traitement et le sous-traitant	209

Chapitre 2. L'efficacité du suivi de la protection

Section 1. Les moyens directs de l'efficacité	217
§ 1. L'acteur essentiel au sein de l'organisme	217
§ 2. Les acteurs essentiels hors de l'organisme	219
Section 2. Les moyens indirects de l'efficacité	226
§ 1. Les recours des personnes concernées	226
§ 2. L'affirmation des responsabilités	227

TITRE 2. Les protections complémentaires	229
---	-----

Chapitre 1. La protection complémentaire du Conseil de l'Europe

Section 1. La Convention 108	232
§ 1. Le texte originaire	232
§ 2. Le protocole additionnel	233
Section 2. La Convention 108 « + »	234

Chapitre 2. La protection complémentaire de l'Union européenne

Section 1. La Charte des droits fondamentaux de l'UE	237
Section 2. La directive « vie privée et communications électroniques »	242

Index	243
-------------	-----

Liste d'abréviations

<i>AJ famille</i>	<i>Actualité juridique famille</i>
<i>AJ pénal</i>	<i>Actualité juridique pénal</i>
<i>AJCA</i>	<i>Actualité juridique contrats d'affaires. Concurrence – distribution</i>
<i>AJCT</i>	<i>Actualité juridique des collectivités territoriales</i>
<i>AJDA</i>	<i>Actualité juridique de droit administratif</i>
<i>AFDI</i>	<i>Annuaire français de droit international</i>
<i>BRDA</i>	<i>Bulletin rapide droit des affaires</i>
<i>Cah. dr. entr.</i>	<i>Cahiers de droit de l'entreprise</i>
<i>CPP</i>	<i>Code de procédure pénale</i>
<i>c/</i>	<i>Contre</i>
<i>CCE</i>	<i>Communication commerce électronique</i>
<i>CEDH</i>	<i>Cour européenne des droits de l'homme</i>
<i>CEPD</i>	<i>Comité européen de la protection des données</i>
<i>ch.</i>	<i>chambre</i>
<i>chap.</i>	<i>chapitre</i>
<i>chron.</i>	<i>chronique</i>
<i>CNIL</i>	<i>Commission nationale de l'informatique et des libertés</i>
<i>Comm. EDH</i>	<i>Commission européenne des droits de l'homme</i>
<i>cons.</i>	<i>Considérant</i>
<i>Const.</i>	<i>Constitution</i>
<i>Comm. EDH</i>	<i>Commission européenne des droits de l'homme (ancienne)</i>
<i>Conv. EDH</i>	<i>Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales</i>
<i>D.</i>	<i>Dalloz (Recueil)</i>
<i>déc.</i>	<i>décision (sur la recevabilité)</i>
<i>doctr.</i>	<i>doctrine</i>
<i>DPO</i>	<i>Data Protection Officer</i>
<i>Dr. fisc</i>	<i>Revue Droit fiscal</i>
<i>Dr. pénal</i>	<i>Revue Droit pénal</i>
<i>Dr. social</i>	<i>Revue Droit social</i>
<i>G29</i>	<i>Groupe de travail « article 29 »</i>
<i>Gaz. Pal.</i>	<i>Gazette du Palais</i>
<i>gde ch.</i>	<i>Grande Chambre de la Cour européenne des droits de l'homme</i>
<i>JA</i>	<i>Juris Associations</i>
<i>JCP</i>	<i>Juris-Classeur périodique (La Semaine juridique)</i>
<i>JCPE</i>	<i>Juris-Classeur périodique (La Semaine juridique) entreprises et affaires</i>
<i>JDI</i>	<i>Journal du droit international (Clunet)</i>
<i>LPA</i>	<i>Les Petites Affiches</i>
<i>obs.</i>	<i>observations</i>
<i>Pan.</i>	<i>Panorama de jurisprudence (Dalloz)</i>

préc.	précité
<i>Procédures</i>	<i>Revue Procédures</i>
<i>Rev. crit. DIP</i>	<i>Revue critique de droit international privé</i>
<i>RDP</i>	<i>Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger</i>
<i>RFDA</i>	<i>Revue française de droit administratif</i>
<i>RGPD</i>	Règlement général sur la protection des données
<i>RLDI</i>	<i>Revue Lamy droit de l'immatériel</i>
<i>RPDP</i>	<i>Revue pénitentiaire et de droit pénal</i>
<i>RSC</i>	<i>Revue de science criminelle et de droit pénal comparé</i>
<i>Rép. IP/IT</i>	<i>Répertoire IP/IT et communication</i>
<i>Rev. sociétés</i>	<i>Revue des sociétés</i>
<i>Rev. UE</i>	<i>Revue de l'Union européenne</i>
<i>RTD civ.</i>	<i>Revue trimestrielle de droit civil</i>
<i>RTD eur.</i>	<i>Revue trimestrielle de droit européen</i>
<i>RTDH</i>	<i>Revue trimestrielle des droits de l'homme</i>
<i>RUDH</i>	<i>Revue universelle des droits de l'homme</i>
<i>Somm.</i>	Sommaires commentés (Dalloz)
<i>UE</i>	Union européenne

Bibliographie

I. Ouvrages

Agence des droits fondamentaux de l'UE et Conseil de l'Europe, *Manuel de droit européen en matière de protection des données*, 2019.

ALFER, GABILLAT, KASHANI-POOR et MATHIAS, *Le Délégué à la Protection des Données en action*, RB éditions, 2^e éd., 2021.

BANCK et SCHULTIS, *Vade-mecum de la protection des données personnelles*, RB édition, févr. 2018.

BANCK, CHAUSSIER, et al., BENSOUSSAN-BRULÉ, *Le Data Protection Officer, Une nouvelle fonction dans l'entreprise*, Bruylant, 3^e éd., 2020.

BANCK, *La protection des données à caractère personnel*, Gualino, 4^e éd., 2021.

BEELLEN, *Guide pratique du RGPD*, Bruylant, 2018.

BEELLEN, *La protection des données pour les institutions publiques*, Anthémis, 1^{re} éd., 2020.

BENSOUSSAN et a., *Cookies, traceurs et droit*, Lexing éd., 2022.

BENSOUSSAN et a., *Jurisprudence données personnelles 2018-2020*, Lextenso, 2021.

BENSOUSSAN, *La protection des données personnelles de A à Z*, Bruylant, 2017.

BENSOUSSAN, *Règlement européen sur la protection des données, Textes, commentaires et orientations pratiques*, Bruylant, 2^e éd., 2018.

BOURGEOIS, *Droit de la donnée*, LexisNexis, nov. 2017.

BRAIBANT (G.), *La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne*, Seuil, 2001.

CASTETS-RENARD (C.), dir., *Quelle protection des données personnelles en Europe ?* Larcier, 2015.

Collectif, *Grand Angle le RGPD*, Dalloz, 2018.

Collectif, *Guide pratique – Les avocats et le règlement général sur la protection des données (RGPD)*, Gazette du Palais – Hors collection, juill. 2018.

Collectif, *Protection des données personnelles*, Éditions Francis Lefebvre, janv. 2019.

Collectif, *Protection des données personnelles : réussir sa mise en conformité*, Éditions législatives, 2^e éd., mai 2019.

Colloque organisé par le Conseil d'État, *Santé et protection des données*, La Documentation française, Droits et Débats, 2020.

DEBAETS E., *Le droit à la protection des données personnelles, Recherche sur un droit fondamental*, thèse Paris 1, 2014.

DEBET, MASSO et METALLINOS, *La protection des données à caractère personnel en droit français et européen*, LGDJ, 2015.

DESCENS-PASANAU, *La protection des données personnelles*, LexisNexis, 5^e éd., 2022.

- DOCQUIR, *Vers un droit européen de la protection des données ?* Larcier, 2017.
- DOUVILLE, *Droit des données à caractère personnel*, Gualino, 1^{re} éd., 2020.
- FÉRAL-SCHUHL, *Cyberdroit 2020-2021*, Dalloz, 8^e éd., févr. 2020.
- GONZALEZ FUSTERA G., *The emergence of personal data protection as a fundamental right in the EU*, Springer, 2014.
- GROSJEAN A., éd., *Enjeux européens et mondiaux de protection des données personnelles*, Larcier, 2015.
- G'SELL, *Le big data et le droit*, Dalloz, Thèmes & commentaires, 2020.
- HAAS, *Guide juridique du RGPD*, Eni éditions, 2^e éd., févr. 2020.
- HAAS, *Le RGPD expliqué à mon Boss*, Éditions Kawa, déc. 2017.
- LECOMTE, *Nouvelle donne pour les données*, Fauves éditions, 2018.
- LINTY, *Protection des données de l'entreprise*, ENI éditions, 2021.
- MATTATIA, BERTHAULT et DEGOS, *Code du numérique 2022*, LexisNexis, 2021.
- MATTATIA, *Manuel de survie du RGPD*, Eyrolles, 2^e éd., 2022.
- MATTATIA, *RGPD et droit des données personnelles*, Eyrolles, 5^e éd., sept. 2021.
- OCHOA N., *Le droit des données personnelles : une police administrative spéciale*, Thèse Paris I, 2014.
- PICOD F., RIZCALLAH C. et VAN DROOGHENBROEK S., dir., *Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, Commentaire article par article*, Bruylant, 2^e éd., 2020.
- POULLET, *Le RGPD face aux défis de l'intelligence artificielle*, Larcier, juill. 2020.
- RAIMONDO, *La protection des données personnelles*, Ellipses, 2021.
- RENUCCI A., *Le banquier et le Data Protection Officer (DPO)*, Thèse Nice, 2019.
- RENUCCI J.-F., *Droit européen des droits de l'homme*, LGDJ, 9^e éd., 2021.
- ROSIER et DE TERWANGNE, *Le règlement général sur la protection des données, Analyse approfondie*, Larcier, 2018.
- TAMBOU, *Manuel de droit européen de la protection des données à caractère personnel*, Bruylant, 2020.

II. Articles

- ALIX et SEGONZAC, « Le RGPD : quelles nouvelles obligations pour les entreprises ? », *Dalloz avocats* 2018, p. 97.
- ALIX, « Sollicitation personnalisée et constitution de fichiers : la règle du jeu », *Dalloz avocats* 2017, p. 331.
- ARMINGAUD et BEAUFOUR, « En attendant e-privacy. Les données personnelles sont une tragicomédie en deux actes », *RLDI* juill. 2019, p. 47.
- ARMINGAUD et KUROCHKINA, « Profilage, décisions individuelles automatisées et publicité ciblée : to agree, or not agree, is that the question? », *RLDI* juin 2019, p. 47.
- ARMINGAUD et LIGOT, « Le consentement : le faux ami des bases légales ? », *RLDI* juin 2019, p. 44.

- BARON, « Données personnelles et collectivités », *AJCT* 2017, p. 27.
- BENABOU, *L'extension du domaine de la donnée*, Légipresse 2018, p. 197.
- BENOÎT-ROHMER, « Libertés : le droit à l'oubli et la protection des données personnelles (art. 8 de la Charte) », *RTD eur.* 2020, p. 407.
- BIOY, « Les drones produisent-ils des données personnelles ? », *AJDA* 2020, p. 1552.
- BLANCHARD, « Numérique, concurrence et protection des données personnelles », *Cah. dr. entr.* 3/2019, p. 41.
- BONENFANT, « L'environnement "Informatique et libertés" des collectivités territoriales, une source de contentieux », *AJCT* 2018, p. 13.
- BONENFANT, « Les obligations déclaratives des traitements de données à caractère personnel des collectivités territoriales », *AJCT* 2017, p. 8.
- BOSSI MALAFOSSE, « Le règlement européen et la protection des données de santé », *Daloz IP/IT* 2017, p. 260.
- BOURGOIS, RÉGNIER-PÉCASTAING et PÉLANCHON, « RGPD : les bonnes résolutions », *JCPE* 2018, n° 1036.
- BOUVERESSE, « Protection des données personnelles : mode d'emploi du "droit à l'oubli" », *RTD eur.* 2021, p. 704.
- BOUVERESSE, « Autorité chef de file : une résurgence des débats liés au siège réel et/ou statutaire ? », *RTD eur.* 2020, p. 706.
- BRUNET, « Règlement général sur la protection des données à caractère personnel – genèse de la réforme et présentation globale », *Daloz IP/IT* 2016, p. 567.
- BYK, « Présentation des enjeux de la responsabilité numérique », *Daloz IP/IT* 2020, p. 154.
- CADIO et LIVENAIS, « Photographie du champ territorial du règlement données personnelles : de nouveaux opérateurs concernés ? », *Daloz IP/IT* 2016, p. 347.
- CARRERA MARISCAL, « Le CIL : modèle type du futur délégué à la protection des données », *Daloz IP/IT* 2018, p. 233.
- CASTETS-RENARD et CATELAN, « Données à caractère personnel : Aspect pénal », *Rép. IP/IT*, juillet 2019.
- CASTETS-RENARD et FAVRO, « Collectivités territoriales », *Rép. IP/IT*, juillet 2019.
- CASTETS-RENARD, « Brève analyse du règlement général relatif à la protection des données », *Daloz IP/IT* 2016, p. 330.
- CASTETS-RENARD, « Le Livre blanc de la Commission européenne sur l'intelligence artificielle : vers la confiance », *D.* 2020, p. 837.
- CHAFIOL et BARBET-MASSIN, « Blockchain à l'heure de l'entrée en application du règlement général sur la protection des données », *Daloz IP/IT* 2017, p. 637.
- CLÉMENT-FONTAINE, « De l'influence du droit des données sur le droit d'auteur », *Daloz IP/IT* 2021, p. 324.

CNIL, *Analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD), 2018 (La méthode ; Les modèles ; Les bases de connaissances ; Application aux objets connectés)*.

CNIL, *Guide (nouvelle version) pour l'équipe de développement*, 2021.

CNIL, *Guide actualisant le Pack de conformité Assurance de la CNIL*, 2021.

CNIL, *Guide de sensibilisation au RGPD pour les petites et moyennes entreprises*, 2018.

CNIL, *Guide du sous-traitant*, 2017.

CNIL, *Guide : La sécurité des données personnelles*, 2018.

CNIL, *Guide sur les obligations et responsabilités des collectivités locales en matière de cybersécurité*, 2022.

CNIL, *Guide de sensibilisation pour les associations*, 2021.

CNIL, *Guide pratique du délégué à la protection des données*, 2022.

CNIL, *Guide pratique pour les médecins*, 2018.

CNIL, *Guides pratiques (2020) : Les durées de conservation ; Guide pratique « tiers autorisés » ; Guide pratique : Modalités de circulation du NIR pour la recherche en santé aux fins d'appariement de données avec le SNDS*.

CNIL, *Publication de position sur le déploiement de caméras « augmentées » dans les espaces publics*, 2022.

CRIGHTON, « Prudence du Parlement européen sur l'utilisation de l'IA par les autorités policières et judiciaires », *Daloz IP/IT* 2021, p. 538.

DAOUD et COUDON, « Mesures de géolocalisation dans le cadre d'une enquête : la justification d'une immixtion dans la vie privée » *Daloz IP/IT* 2022, p. 51.

DARY et GOSSE, « L'enjeu de la conformité à la réglementation des données personnelles pour les collectivités territoriales », *AJCT* 2018, p. 497.

DE MAISON ROUGE, « Décryptage sur la protection des informations sensibles : du régime des données personnelles à la confidentialité des informations économiques non divulguées », *Daloz IP/IT* 2017, p. 273.

DE MAISON ROUGE, « Transposition de la directive NIS – de la cybersécurité à la cyber-résilience, loi du 26 février 2018 », *Daloz IP/IT* 2018, p. 374.

DE SCHUTTER O., « Vie privée et protection de l'individu vis-à-vis des traitements de données à caractère personnel », *RTDH* 2001, p. 137 et s.

DE SCHUTTER O., « Protection des données à caractère personnel », in BURGORGUE-LARSEN L., LEVADE A. et PICOD F., dir., *Traité établissant une Constitution pour l'Europe, partie II : La Charte des droits fondamentaux de l'Union* (tome 2), Bruylant, 2005, p. 122 et s.

DEBET, « Les nouveaux instruments de conformité », *Daloz IP/IT* 2016, p. 592.

Delpech, « Protection des données personnelles, Les associations au cœur du RGPD », *JA* 2018, p. 36.

DESGENS-PASANAU, « Formation et sensibilisation des nouveaux acteurs : quelles solutions ? », *JA* 2018, p. 27.

- DESGENS-PASANAU, « RGPD : entre incertitudes et occasions manquées », *Daloz IP/IT* 2016, p. 335.
- Dossier, « Contrat et protection des données à caractère personnel », *AJCA* 2019, p. 385.
- Dossier, « Données personnelles », *JA* 2019, p. 16.
- Dossier, « E-santé : les nouveaux défis de l'homo technologicus », *Daloz IP/IT* 2020, p. 285.
- Dossier, « Entrée en vigueur du RGPD : quels changements pour les responsables de traitement ? », *CCE* 2018, p. 7.
- Dossier, « L'adaptation de la loi Informatique et Libertés au RGPD », *Daloz IP/IT* 2018, p. 458.
- Dossier, « La légitimité et les fondements de la souveraineté numérique », *Daloz IP/IT* 2020, p. 337.
- Dossier, « La libre circulation des données non personnelles », *Daloz IP/IT* 2020, p. 234.
- Dossier, « Le contrat en droit des données à caractère personnel », *Daloz IP/IT* 2021, p. 181.
- DOUVILLE, « Blockchain et protection des données à caractère personnel », *AJCA* 2019, p. 367.
- DOUVILLE, « Les variations du droit au déréférencement », *D.* 2020, p. 515.
- DOUVILLE, « Consentement à un traitement de données à caractère personnel et contrat : nouveaux apports de la Cour de justice », *Daloz IP/IT* 2021, p. 290.
- DOUVILLE, « Le contrat en matière de responsabilité conjointe de traitement de données », *Daloz IP/IT* 2021, p. 188.
- DROUARD et ARMINGAUD, « Un an d'application du RGPD : la fin du commencement », *Légipresse* 2019, p. 402.
- DYENS et ROTIVEL, « Données personnelles numériques et collectivités territoriales : quelles procédures ? Quelles sanctions encourues ? », *AJCT* 2017, p. 23.
- EL MEJRI, « Le RGPD et le droit des sociétés », *Rev. sociétés* 2020, p. 17.
- FOREST, « Les limites intrinsèques de la garantie d'« indépendance » des autorités de contrôle. Le cas de la CNIL », *Daloz IP/IT* 2016, p. 344.
- GABRIÉ, « Les pouvoirs des autorités de protection des données », *Daloz IP/IT* 2017, p. 268.
- GAVANON, « Réseaux d'influenceurs, abonnés et données personnelles : le respect des lois comme une terre promise à l'heure des prédateurs », *Daloz IP/IT* 2021, p. 21.
- GODEFROY, « Le code algorithmique au service du droit », *D.* 2018. 734.
- GODIN et LEMOALLE, « Le rôle de Data Protection Officer à l'international, une étude comparative », *Daloz IP/IT* 2018, p. 293.
- GROFFE-CHARRIER, « La loi est-elle dictée par le code ? », *Daloz IP/IT* 2020, p. 603.

GRUMBERG et BARRIÈRE, « RGPD et données personnelles des actionnaires : l'heure de la réforme a sonné ! », *Rev. sociétés* 2021, p. 51.

GUILLEMAIN, « Pratique : droit des données personnelles et chaînes de contrats », *Dalloz IP/IT* 2021, p. 141.

HAAS, « Délégué à la protection des données », *Rép. IP/IT*, juillet 2019.

HAAS, « La sécurité des informations à caractère personnel : un défi pour les cabinets d'avocats », *Dalloz avocats* 2017, p. 289.

HAAS et ASTIER, « L'importance d'un pilotage juridique en cas de faille de sécurité », *Dalloz IP/IT* 2021, p. 383.

HULIN et CASTETS-RENARD, « Quels cadres de gouvernance pour le marché européen des données ? », *D.* 2021, p. 848.

JAULT-SESEKE, « Quelle autorité pour contrôler le respect du RGPD par Google ? », *D.* 2020, p. 2040.

JOUFFIN et ROUSSILLE, « Favoriser la libre circulation des datas (données non personnelles) : que vive le secret bancaire ! », *Banque et Droit* 1-2/2019, p. 61.

JUDAIS, « Protection des données personnelles : les nouveaux principes s'imposant aux communes », *AJCT* 2021, p. 176 et 234.

KWASNY et DE TERWANGNE, *La protection des données à l'ère du numérique : la convention 108+, parente et nécessaire alliée du RGPD*, *Dalloz IP/IT* 2020. 607.

LACROIX-DE SOUSA, « Les sociétés face au RGPD : les enjeux de la compliance », *Rev. sociétés* 2021, p. 351.

LANERET et HAMON, « Quel avenir pour les transferts internationaux ? », *Dalloz IP/IT* 2018, p. 31.

LANERET, KNITTEL et BAUDEQUIN, « Protection des données personnelles : quand le droit de la concurrence s'en mêle... », *Dalloz IP/IT* 2017, p. 619.

LENGLET, « Activités touristiques, Données personnelles, Gestion des cookies : mode d'emploi », *Juris Tourisme* 2021, n° 241, p. 44 et s.

LASSALLE, « Enquêtes administratives et protection des données personnelles : les limites de la jurisprudence constitutionnelle », *D.* 2020, p. 68.

LATIL, « En attendant la déclaration de droits fondamentaux du numérique », *Dalloz IP/IT* 2020, p. 593.

LATIL, « RGPD et action en justice des associations de consommateurs » *Dalloz IP/IT* 2022, p. 461.

LECOURT, « Impossibilité pour le président et associé unique d'une SASU d'invoquer le droit à la protection de ses données patrimoniales pour se soustraire à une injonction de dépôt des comptes annuels de la société », *Dalloz IP/IT* 2020, p. 696.

LEPETIT, « Gestion – organisations faisant appel public à la générosité – RGPD et plan comptable : quels impacts ? », *JA* 2020, p. 1291.

LESANLIER, « La définition des données à caractère personnel dans le règlement général relatif à la protection des données personnelles », *Dalloz IP/IT* 2016, p. 573.

- MAIANI F., « Le cadre réglementaire des traitements de données personnelles effectuées au sein de l'Union européenne », *RTD eur.* 2002, p. 283 et s.
- MALLET-POUJOL, « Droit des communications électroniques », *Légipresse* 2022, p. 253.
- MALLET-POUJOL, « Sites de presse, information judiciaire et droit à l'oubli numérique », *Légipresse* 2021, p. 536.
- MARCELLIN et SEMIK, « La responsabilité des traitements de données partagés dans un groupe », *Dalloz IP/IT* 2017, p. 632.
- MARTIAL-BRAZ et JAULT-SESEKE, « Cadre légal », *Rép. IP/IT*, juillet 2019.
- MARTIAL-BRAZ et ROCHFELD, « Quel avenir pour la protection des données à caractère personnel en Europe ? », *D.* 2013, p. 2788.
- MARTIAL-BRAZ, « Le renforcement des droits de la personne concernée », *Dalloz IP/IT* 2017, p. 253.
- MARTIAL-BRAZ, « La protection des données à caractère personnel de l'associé unique face à l'injonction de publication des comptes de la société », *Rev. sociétés* 2020, p. 609.
- MAUBERNARD Ch., « La protection des données à caractère personnel en droit européen : de la vie privée à la vie privée numérique », *Rev. UE* 2016, p. 406 et s.
- METALLINOS, « Les apports du règlement général relatif à la protection des données personnelles sur les conditions de licéité des traitements », *Dalloz IP/IT* 2016, p. 581.
- MONTEIL, « L'usurpation d'identité à l'épreuve du numérique », *D.* 2020, p. 101.
- MULLENEX et MORAT, « Cybersécurité : quelle responsabilité pour les collectivités territoriales ? », *AJCT* 2018, p. 378.
- NAFTALSKI, « Feuille de route : les incontournables », *JA* 2018, p. 22.
- NAFTALSKI, « L'impact du nouveau règlement sur les stratégies de transferts internationaux des données personnelles », *Dalloz IP/IT* 2016, p. 340.
- NAFTALSKI, « Les BCRs en pratique : quelle feuille de route ? », *Dalloz IP/IT* 2017, p. 166.
- NAFTALSKI, « Mise à jour des modèles de clauses contractuelles types par la Commission européenne le 4 juin 2021 : ce qu'il faut savoir », *Dalloz IP/IT* 2021, p. 522.
- NETTER, « À quoi sert le principe de transparence en droit des données personnelles ? », *Dalloz IP/IT* 2020, p. 611.
- PADOVA, « Entre patrimonialité et injonction au partage : la donnée écartelée ? », *RLDI* janv. 2019, p. 47.
- PÉRONNE et DAOU, « Comment piloter la mise en conformité du RGPD ? », *Dalloz avocats* 2018, p. 97.
- PÉRONNE, « La protection des données personnelles au défi du droit de la preuve », *Dalloz IP/IT* 2021, p. 356.

PERRAY, « La délimitation territoriale du RGPD : le champ d'application et les transferts de données hors de l'Union européenne », *Daloz IP/IT* 2016, p. 581.

PRÉVOST et SIRINELLI, « Zoom de la CNIL sur l'enseignement à distance », *Daloz IP/IT* 2021, p. 301.

RANÇON, « CJUE : Précisions sur le licenciement du délégué à la protection des données / ER », *Daloz IP/IT* 2022, p. 351.

RENUCCI A., « Données personnelles : point de vue du praticien », in F. PICOD (dir.), *Guide de droit européen des affaires*, LexisNexis, 2021/2022, n° 1290, p. 350.

RENUCCI A., « La désignation du DPO : un enjeu stratégique », *La Semaine Juridique* 2019, n° 49, Étude 1277.

REVOL, « Quels défis pour le monde associatif? », *JA* 2018, p. 17.

ROCCATI, *Droit de l'Union et protection des données à caractère personnel*, Berger Levrault, 2014, p. 36 et s.

ROCHER, « Les données personnelles des bénéficiaires effectifs de sociétés », *Rev. sociétés* 2020, p. 139.

ROCHFELD, « Données des mineurs – Droit de ne pas subir une décision fondée sur un traitement automatisé », *Rép. IP/IT*, juillet 2019.

RODRIGUEZ, « Les enjeux de la protection des données personnelles pour les associations : l'association actrice de la défense de la protection des données personnelles », *Daloz IP/IT* 2019, p. 222.

ROGUE, « Capacité et consentement au traitement de données à caractère personnel et au contrat », *AJCA* 2019. 370.

ROTILY et ARCHAMBAULT, « Données biométriques issues d'expérimentations de reconnaissance faciale sur le territoire français : un défi à l'aune du droit 2.0 ? », *Daloz IP/IT* 2020, p. 306.

ROUVIÈRE, « Open et big data : l'évolution du concept de jurisprudence », *RTD civ.* 2020, p. 491.

SAADA, « Plaintes et contrôles sur place : analyse de l'activité de la CNIL et enjeux pour l'avenir », *Daloz IP/IT* 2018, p. 217.

SALEN et PERRAY, « Les collectivités locales à l'épreuve de la protection des données personnelles de leurs agents », *AJCT* 2017, p. 17.

SAURON et QUÉMÈNER, « Le régime de sanction du RGPD : quand la complétude l'emporte sur la cohérence », *Daloz IP/IT* 2018, p. 23.

SAURON, « Le RGPD : outil ou entrave de la société d'information? », *Daloz IP/IT* 2018, p. 17.

SAURON, « Sélection pratique de la jurisprudence en matière de protection des données en Europe », *Daloz IP/IT* 2021, p. 91.

SCHULTIS, « Le traitement de données dans le cadre des relations de travail dans le règlement sur la protection des données personnelles », *Daloz IP/IT* 2017, p. 265.